

CONNAÎTRE

Action n°31 : Poursuivre l'évaluation des services rendus par les milieux aquatiques et humides

Contexte :

Les zones humides sont indispensables au bon fonctionnement des écosystèmes et en facilitent la résilience lors d'événements naturels. En plus de leur fonction de réservoir de biodiversité, elles participent de manière naturelle à la régulation des crues et des sécheresses (via leur fonction hydrologique) ou encore à l'épuration de l'eau (via leurs fonctions physique et biogéochimique). Elles contribuent à l'atténuation du changement climatique, par la régulation du stockage de carbone, ainsi qu'à l'adaptation au changement climatique puisque les zones humides sont des îlots de fraîcheurs dont peuvent bénéficier les populations. Ces milieux naturels rendent aussi des services culturels et d'approvisionnement.

Le 4ème Plan National en faveur des Milieux Humides (PNMH IV) rappelle que l'État s'est engagé à restaurer 50 000 ha de zones humides d'ici 2026 et à acquérir 8 500 ha de zones humides pour leur préservation. Toutefois, **l'atteinte de ces objectifs dépend fortement de l'engagement local**. Les projets de restauration, d'acquisition ou de préservation des zones humides peuvent faire face à divers freins liés à la nécessité de convaincre les décideurs locaux de l'intérêt collectif à préserver les zones humides (enjeu de portage politique). Les impératifs liés à l'attractivité du territoire (par exemple, destruction de ZH pour construire de nouvelles habitations, une route pour contourner la ville, une extension de zone d'activités commerciales, etc.) sont souvent prioritaires. De plus, malgré leurs avantages, les solutions d'aménagement dites « grises » peuvent être préférées aux solutions fondées sur la nature car les résultats semblent plus rapides, visibles et quantifiables de façon précise.

Afin de répondre à ces enjeux, **l'évaluation des services écosystémiques de régulation des zones humides peut fournir des arguments économiques aux élus et décideurs en faveur des projets de préservation et de restauration dans les arbitrages de l'aménagement des territoires**.

Initiée en 2012, l'évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques (Efese) a vocation à **éclairer les valeurs attachées à la biodiversité et à construire des outils d'aide à la décision** (cartes, valeurs de référence, scénarios, etc.) pour mieux les intégrer dans les décisions. Les travaux de l'Efese ont permis de dresser un bilan des connaissances disponibles, et ont mis en lumière des besoins importants de recherches supplémentaires, en particulier concernant les **services de régulation des zones humides**. Selon une publication de l'Efese¹, **les suivis et les connaissances existantes demeurent incomplets** pour établir un panorama exhaustif chiffré des biens et services écosystémiques produits par les milieux humides et aquatiques continentaux. Par ailleurs, les **analyses de services écosystémiques ne peuvent plus être considérées à un instant « t »**, elles doivent non seulement intégrer les impacts du changement climatique sur ces milieux et leurs services, mais également reconnaître leur rôle dans l'adaptation et l'atténuation du changement climatique.

Dans ce contexte, l'action 31, développée ici, permettra **d'approfondir l'évaluation des services de régulation des zones humides grâce à la réalisation d'une étude**.

¹ Efese (2018), Les milieux humides et aquatiques continentaux, La documentation française, 248p.

Objectif :

L'action n°31 a pour objectif **d'initier une étude d'évaluation des services de régulation rendus par les zones humides dans le contexte du changement climatique.**

Contenu de l'action :

L'étude s'appuiera sur une revue de la littérature, la collecte de données, modèles et outil existants, ainsi que sur des études de cas afin de quantifier physiquement et monétariser les services écosystémiques. Les résultats devront être accessibles et appropriables par les acteurs locaux (chiffres clés, ordres de grandeur, impacts de différentes pratiques sur l'hydrologie des milieux humides, etc.) et devront permettre de bénéficier d'une démarche d'évaluation transposable et reproductible sur plusieurs bassins à l'échelle nationale. Les résultats devront servir à l'analyse de scénarios alternatifs de politiques publiques. Une attention particulière sera portée à l'enjeu que le changement climatique représente vis-à-vis des services de régulation rendus par les zones humides.

[Plus de détail à venir au lancement de l'étude]

Gouvernance :

Pilote : Equipe projet Efese du Commissariat général au développement durable (CGDD) au MTEECPR

Partenaires :

- Fédération des conservatoires d'espaces naturels (FCEN)
- Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB)
- Direction de l'eau et de la biodiversité (DEB) au MTEECPR

Groupe de travail :

Comité de pilotage de l'étude, groupe d'acteurs zones humides et GTh Connaissance

Engagements :

Résultat attendu :

- Mise à disposition de connaissances actualisées, démarches, méthodes et outils transposables permettant une meilleure compréhension par les acteurs des services de régulation rendus par les milieux humides et une aide à l'intégration de ces milieux dans les différentes politiques, en particulier dans le contexte des enjeux d'atténuation et d'adaptation au changement climatique

Calendrier indicatif :

[Plus de détail à venir au lancement de l'étude]

Budget estimé :

Non diffusable

Indicateurs de réussite :

- Publication du cahier des charges de l'étude et sélection d'un prestataire
- Publication du rapport d'évaluation reprenant les résultats des évaluations
- Publication de la synthèse de l'étude (4 à 8 pages)